

Province de Québec
MRC de L'Érable
Ville de Plessisville

AVIS PUBLIC

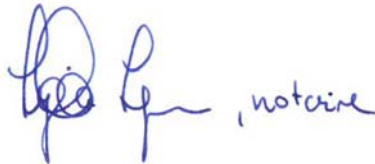
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 1763

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 16 mars 2020 le règlement 1763 « Modifiant le Règlement 1686 "Relatif au programme d'aide financière Verdissement des terrains du parc industriel sur le territoire de la Ville de Plessisville" afin de modifier l'annexe A ».

QU'IL peut être pris communication dudit règlement au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

PLESSISVILLE, ce 18 mars 2020

La greffière,



M^E LYDIA LAQUERRE